

**APPEL A PROPOSITIONS POUR LA PROMOTION DES VINS DANS LES PAYS TIERS
DANS LE CADRE DE RÈGLEMENT DU CONSEIL N°479/2008
PORTANT ORGANISATION COMMUNE DU MARCHÉ VITIVINICOLE**

Conformément au règlement (CE) n°479/2008 du Conseil du 29 avril 2008 portant organisation commune du marché vitivinicole, les autorités françaises lancent un appel à proposition relative à l'application des mesures prévues à l'article 9 du présent règlement, relatif à la promotion des vins sur les marchés des Pays Tiers :

A- des actions de relations publiques, de promotion ou de publicité, visant en particulier à souligner les avantages des produits communautaires, sous l'angle, notamment, de la qualité, de la sécurité alimentaire ou du respect de l'environnement;

B- la participation à des manifestations, foires ou expositions d'envergure internationale;

C- des campagnes d'information, notamment sur les régimes communautaires relatifs aux appellations d'origine, aux indications géographiques et à la production biologique;

D - des études de marchés nouveaux, nécessaires à l'élargissement des débouchés;

E- des études d'évaluation des résultats des actions de promotion et d'information.

Les propositions déposées à FranceAgriMer devront contenir :

- une analyse stratégique et marketing,
- un budget prévisionnel détaillé,
- une fiche d'information pour chaque prestataire sélectionné,
- la fiche relative à la publication des montants versés aux bénéficiaires de la PAC, signée et datée.

Les programmes présentés doivent répondre aux spécifications précisées dans le « cahier des charges » joint.

Les propositions de programmes doivent parvenir à FRANCEAGRIMER au plus tard,

le 30 octobre 2009 ou le 04 mai 2010

Elles doivent être adressées à l'adresse suivante :

FRANCEAGRIMER
Direction Gestion des Aides
Unité Aides à la Promotion
12, rue Henri Rol – Tanguy / TSA 20002
93555 Montreuil sous Bois Cedex

Les propositions doivent inclure les pièces justificatives mentionnées dans le cahier des charges qui indique notamment, les critères d'exclusion, de sélection et d'attribution des programmes.